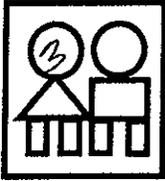


POD ABW-021

AS  
File

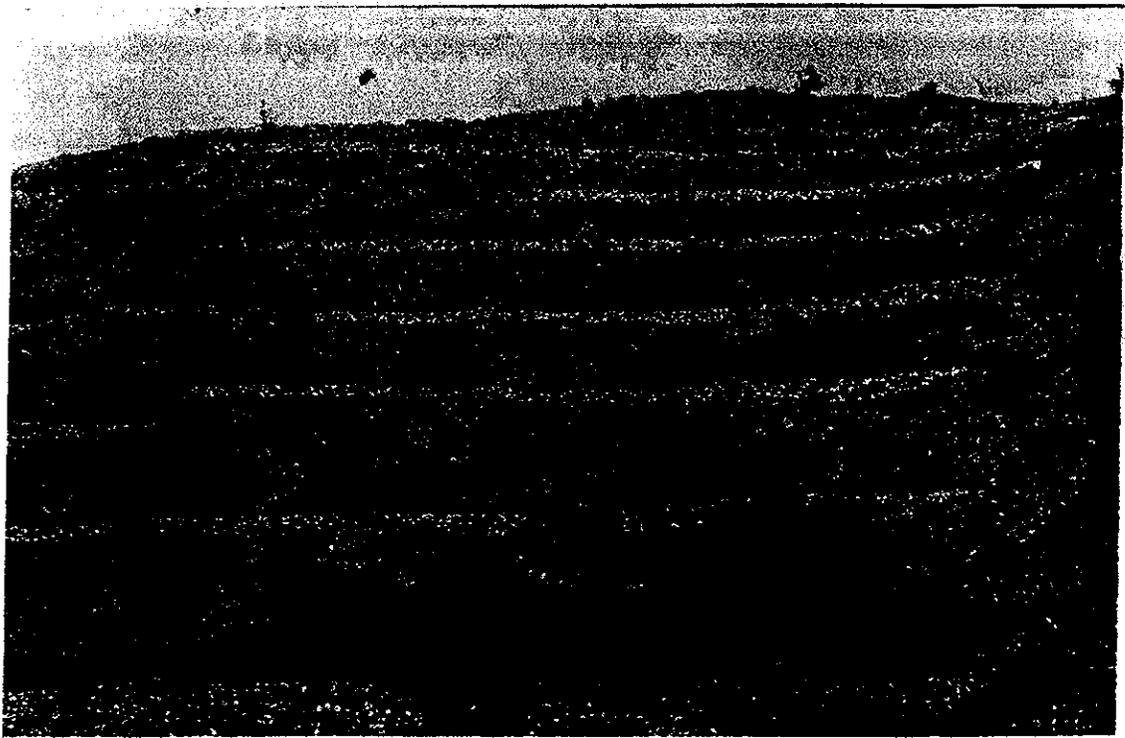


**PLAN  
INTERNATIONAL  
HAITI**

**HURRICANE GEORGES RECOVERY PROGRAM  
USAID / PADF / PI / HGRP / CS  
Cooperative Agreement No. 521-A-0099-00072-00**

# **RAPPORT FINAL**

**Sous Projet Conservation de Sol et de l'Eau  
Du Sous-Bassin Versant Lafond (Jacmel)**



**Juin 2001**

**RECEIVED JUL 13 2001**

-1-

## TABLES DES MATIERES

1. : **SOMMAIRE/APERCU DU SOUS-PROJET**
  - 1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE
  - 1.2 JUSTIFICATION DU SOUS-PROJET
  
2. : **OBJECTIFS DU SOUS-PROJET**
  - 2.1 OBJECTIFS GENERAUX
  - 2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES
  
3. : **REALISATION DU SOUS-PROJET**
  - 3.1 LES FAITS
  - 3.2 LES PRISES DE VUE
  - 3.3 TABLEAU
  
4. : **DEVIATIONS ENTRE LIGNES BUDGETAIRE**
  - 4.1 LE BUDGET
  - 4.2 LES DEVIATIONS
  - 4.3 TABLEAU
  
5. : **ASPECTS ADMINISTRATIFS**
  - 5.1 CONTROLE INTERNES
  - 5.2 LES DEPENSES
  - 5.3 SALAIRES
  - 5.4 OBSERVATION
  
6. : **UTILISATION DES FONDS COMMUNAUTAIRES**
  - 6.1 GENERATION DES FONDS COMMUNAUTAIRES
  - 6.2 UTILISATIONS DES FONDS
  
7. : **MISE EN PLACE DE LA BANQUE D'OUTILS**
  - 7.1 LISTE DES OUTILS
  - 7.2 GESTION DE LA BANQUE D'OUTILS
  
8. : **EVALUATION DE L'ORGANISATION DE BASE**
  - 8.1 PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ENCADREMENT
  - 8.2 RESSOURCES HUMAINES
  - 8.3 EXPERIENCE DE CODELE
  - 8.4 EVALUATION DES ORGANISATIONS
    - 8.4.1 ASPECTS TECHNIQUES
    - 8.4.2 ASPECTS ADMINISTRATIFS

- 9. : **CONTRAINTES D'EXECUTION**
  - 9.1 CALENDRIER CULTURAL
  - 9.2 ROTATION DES TRAVAILLEURS
  - 9.3 PRODUCTION DES PLANTULES
  - 9.4 REMUNERATION
  
- 10. : **ACTIONS FUTURES RECOMMANDEES**
  - 10.1 LES BESOINS
  - 10.2 ENTRETIEN DES ACQUIS
  - 10.3 BESOINS SPECIFIQUES
  - 10.4 INTERVENTIONS
  - 10.5 REVISION ADAPTEE DES PROTOTYPES ET STANDARDS A CHAQUE PROJET SPECIFIQUE
  
- 11. : **CARTE DE LOCALISATION**

## 1. SOMMAIRE / APERCU DU SOUS-PROJET

### 1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le sous-Projet de conservation de sol et de l'eau concerne le sous bassin versant de la Ravine Fonds Jacques surplombant l'agglomération de Lafond. Son accès est assuré, en partie, par une route en terre battue bosselée à maints endroits menant à la localité Lafond à environ 21 km au Nord de la ville de Jacmel à partir du portail Gosseline. Une fois arrivé à Lafond, il faudra cheminer à pied plein Est, en amont de la Source Domingue. Le site couvre une superficie de 700 hectares environ et fait partie géographiquement de la première section communale de Bas-Caprouge de Jacmel d'une superficie de 5000 hectares.

### 1.2 JUSTIFICATION DU SOUS-PROJET

L'impact des dommages créés par le Cyclone Georges, qui frappa Haïti le 22 septembre 1998, a aggravé les contraintes pesant sur les perspectives d'une relance économique dans la localité de Lafond. Ces contraintes incluent des infrastructures de base inadéquates, une dégradation environnementale des plus poussées, et un processus de décapitalisation des familles paysannes en cours depuis de nombreuses années déjà. Les effets des vents et inondations ayant accompagnés le cyclone ont non seulement détruit les investissements péniblement consentis par les familles paysannes dans leurs maisons et plantations, mais ont également ravagé une infrastructure productive déjà des plus faibles, affectant le système routier, les systèmes d'eau potable, les canaux de drainage et systèmes d'irrigation, les structures de contrôle contre l'érosion, qui sont nécessaires afin de re-dynamiser la production agricole et prévenir des impacts environnementaux négatifs supplémentaires.

Un certain nombre de besoins urgents de réhabilitation et de reconstruction d'infrastructures de base méritant d'être résolus ont été identifiés à Lafond, tels que la réhabilitation de routes secondaires, de systèmes de drainage et d'irrigation, et des structures mécaniques de conservation des sols et de contrôle des risques d'inondation. Parmi ces nombreuses interventions possibles, la réhabilitation du système de conservation des sols à Lafond, sur le bassin versant de la Ravine Fond Jacques, a été priorisée par les représentants d'organisations communautaires et les officiels locaux.

Dans ce contexte écologique et économique peu reluisant, une logique d'interventions séquentielles, intégrées dans l'espace et dans le temps articulant l'emploi, l'équilibre environnemental, le renforcement des capacités locales garantissant la prise en charge et la gestion à terme des acquis des projets, reste et demeure pour le Plan International l'issue envisageable, susceptible d'inverser le déséquilibre environnemental et favoriser l'amorce du processus de récapitalisation des exploitations agricoles locales.

## **2 OBJECTIFS DU SOUS -PROJET**

Cette activité s'est inscrite dans le cadre du Programme de Réhabilitation d' Infrastructures Rurales, un des volets spécifiques du projet de reconstruction mis en oeuvre par l'Agence Américaine de Développement International (USAID), en coopération avec le Gouvernement de la République d'Haïti dans le cadre du Programme National de relance Economique Post Georges.

### **2.1 OBJECTIFS GENERAUX**

Les objectifs tendent à:

- a) Contribuer a la rehabilitation du sou-bassin versant de Lafond par l'application de mesures visant a faciliter la reprise des processus ecologiques fondamentaux;
- b) Controler le processus erosif sur environ 280 hectares localises au bassin versant de la Source Domingue et adjacents aux ravins servant d'exutoires naturels qui occasionnent l'envasement et le delabrement du canal d'irrigation « san pran souf » ;
- c) Diminuer la pression sur les ressources ligneuses du sous-bassin versant Lafond par un allegement progressif des problemes de prauvrete, de creation d'emplois et d'amelioration de la capacite productive des terres sur les versants, par l'instauration de pratiques agricoles conservationnistes ;
- d) Mobiliser les communautés concernées afin de prendre en main la réhabilitation de leur système.

## 2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

Un chronogramme d'activités a détaillé les différentes interventions en soumettant des objectifs spécifiques de performance relatifs à chacune de ces interventions.

- Corriger et traiter 8640 ml de ravins représentant les ramifications qui alimentent la ravine mère Lafond. Il s'agit de: Ravine Ka tibidon - ka Toussaint - Ti zon - Ka Jan - Deyè St Michel - Ravine Ramier, dont les berges seront consolidés par des boutures de Bambous;
- Aménager 36 ha de versants par installation de 36,000 ml de bandes enherbées à base de Napier de Guatémala et d'herbes de coupe diverses;
- Aménager 24 ha de versants à partir de l'érection de 24,100 ml de murs secs sur les Versants de Ka Béri, Morne Jacquet et sur ceux adjacents aux ravins Ka Tibidon - Ka Toussaint - Deyè St Michel; acajou);
- Produire 120,000 plantules en vue de reboiser environ 220 hectares de versants et cela, dans la perspective de restaurer les systèmes agroforestiers entretenus par les riverains. Ils seront installés sur courbes de niveau suivant des espacements à négocier avec les occupants de parcelles et ne dépassant pas 10 mètres de distance de haut en bas;
- Fournir une assistance aux groupements bénéficiaires pour le transport et la plantation de 120,000 plantules d'especes forestieres et fruitieres dont le chêne - le frêne - le saman - le citrus - l'acacia - l'avocatier et de 9600 plantules de bambou;
- Construire 50,000 terrasses individuelles de 1m x 1m appelées à loger des boutures de bambou et les plantules qui seront produites par les groupements de base.
- Assurer le transfert de savoir et savoir faire par l'organisation de séminaires pour 120 Utilisateurs de Ressources Locales dans la perspective d'assurer le suivi et garantir la maintenance des activités;
- Mettre en place une banque d'outils à partir de ceux qui seront utilisés pour l'exécution des travaux;
- Créer 2669 personnes - mois de travail.

### **3 REALISATION DU SOUS-PROJET**

#### **3.1 LES FAITS**

En relation au cahier de charge qui a été confié à la firme d'exécution, les activités prévues initialement ont été réalisées avec satisfaction et selon les règles de l'art. Les lignes ci-après se contenteront d'émettre un certain nombre de commentaires sur la qualité des travaux.

##### **3.1.1 La reconstitution de la couverture végétale**

La production des plantules en pépinière ne s'est pas faite sans difficulté. Il s'est avéré malgré la formation des pépiniéristes locaux, la disponibilité des intrants nécessaires, les plantules n'ont pas pu être produites au moment opportun. Ceci a amené le GRADED/CODELE à s'approvisionner ailleurs pour ne pas rater les pluies saisonnières. Toutefois, l'effort de production locale reste globalement positif compte tenu de la durée de ce projet ( projet de courte durée avec des éléments contractuels à fournir dans un espace de temps rigide).

Les essences forestières et fruitières ont été mises en terre selon une distance de plantation de 3m\*3m et 5m\*5m. De petites terrasses ont été réalisées de manière à maintenir de très bonne condition d'humidité pour favoriser le développement des jeunes plants.

Les plantations de bambou renforcent les seuils en pierre sèche dans les ravines et les murs secs sur des versants. Les chances de survie des plantations seront garanties dans la mesure où l'élevage libre est contrôlé. Globalement 9600 plantules de bambou et 120000 plantules ont été mises en terre.

##### **3.1.2 Le remodelage des versants**

Cet aspect englobe l'érection de murs secs et l'installation de bandes enherbées. Malgré la forte campagne de motivation et de sensibilisation conduite auprès des occupants de parcelles agricoles, certains ont affiché à l'aube du démarrage des travaux une forte réticence par rapport à la technique et ne laissent aux ouvriers du projet de pénétrer l'espace qu'ils cultivent. Ainsi, au lieu d'avoir des franges de versants totalement traitées, par endroits s'observent des plages vides. Ce qui en quelque sorte handicape l'effet de masse attendu. Toutefois les travaux se sont révélés satisfaisants. Quantitativement, les résultats ont été au delà des prévisions. Qualitativement, les structures sont entachées d'une technicité hautement significative.

### **3.1.3 La protection et la correction des ravines.**

Les seuils en pierre sèche se posent comme la technique la mieux maîtrisée par les Utilisateurs de Ressources Locales même s'ils rechignent parfois à ériger des radiers et des contre seuils. Il y a eu tout au début de la mise en place des travaux, une dérive dans la fouille des fondation et ancrage et l'installation des déversoir devant garantir de la durabilité aux structures. Ceci a été vite corrigé. En définitive, les seuils érigés sont renforcés tous à l'aval d'une ligne de plantation de bambou et jouent bien le rôle de piégeage de sédiment. En témoignent le processus de sédimentation déjà amorcé en amont des structures offrant alors, la possibilité d'agrandir le terroir agricole. Des espaces jadis incultes sont entrain d'être colonisés à des fins agricoles. Sur le plan quantitatif, les résultats obtenus dépassent la barre des 100 % programmés.

### **3.1.4 Le Développement d'expertise locale.**

Cet aspect a constitué la pierre angulaire du sous-projet et l'un des éléments pouvant contribuer au maintien et à la durabilité des acquis. Les bénéficiaires du programme de formation ont démontré une capacité d'assimilation assez significative témoignée déjà par leur appui aux Utilisateurs de Ressources Locales n'ayant pas fait partie du groupe des apprenants et désirant de rompre avec les pratiques agricoles traditionnelles, pour la plupart, destructrices du point de vue écologiques. Concrètement, 140 Utilisateurs de Ressources Locales ont acquis dans le cadre du projet une formation assez étoffée pouvant leur permettre d'intervenir à bon escient, techniquement et administrativement dans l'exécution d'un projet de gestion conservatoire de l'eau et de la fertilité des sols. Lafond dispose maintenant d'une kyrielle de ressources humaines assez performantes et en mesure d'une part, de vulgariser les différentes techniques promues dans le cadre du sous projet, d'autre part, d'encadrer d'autres occupants de parcelles sensibilisés par la question de gestion rationnelle de l'espace agricole.

### 3.2 LES PRISES DE VUE



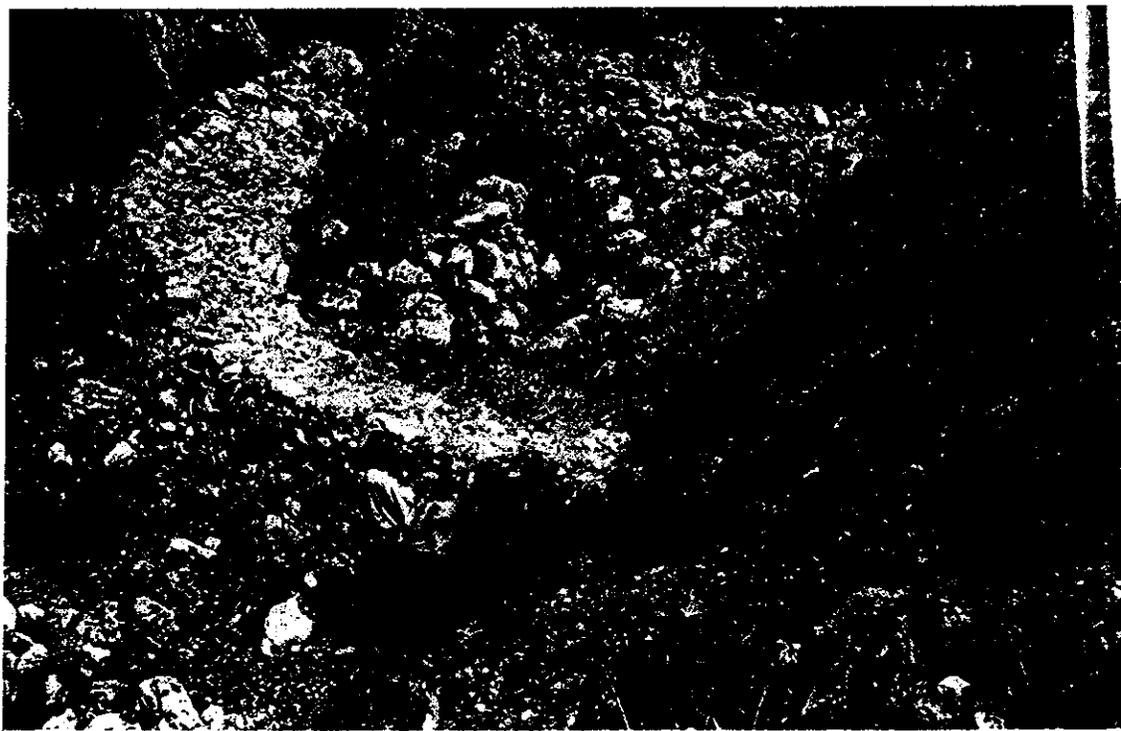
Traitement d'une ravine à Ka Toussaint



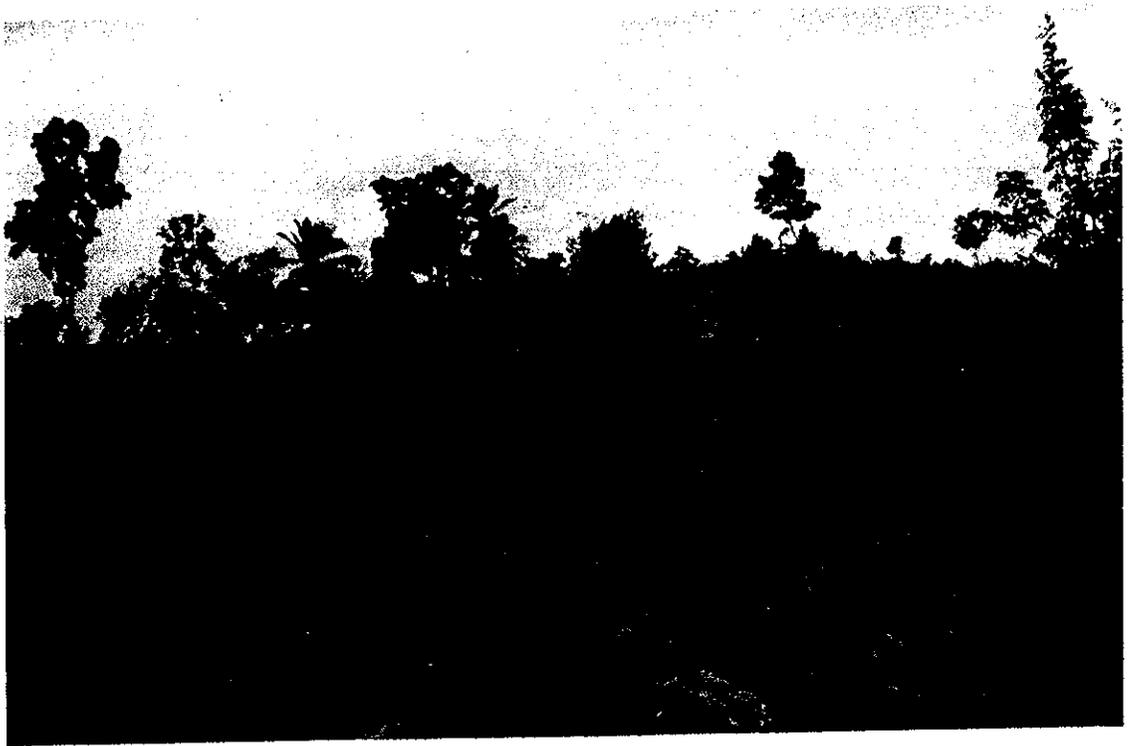
Traitement de ravine Ka Beri



Erection de seuil-Ka Beri



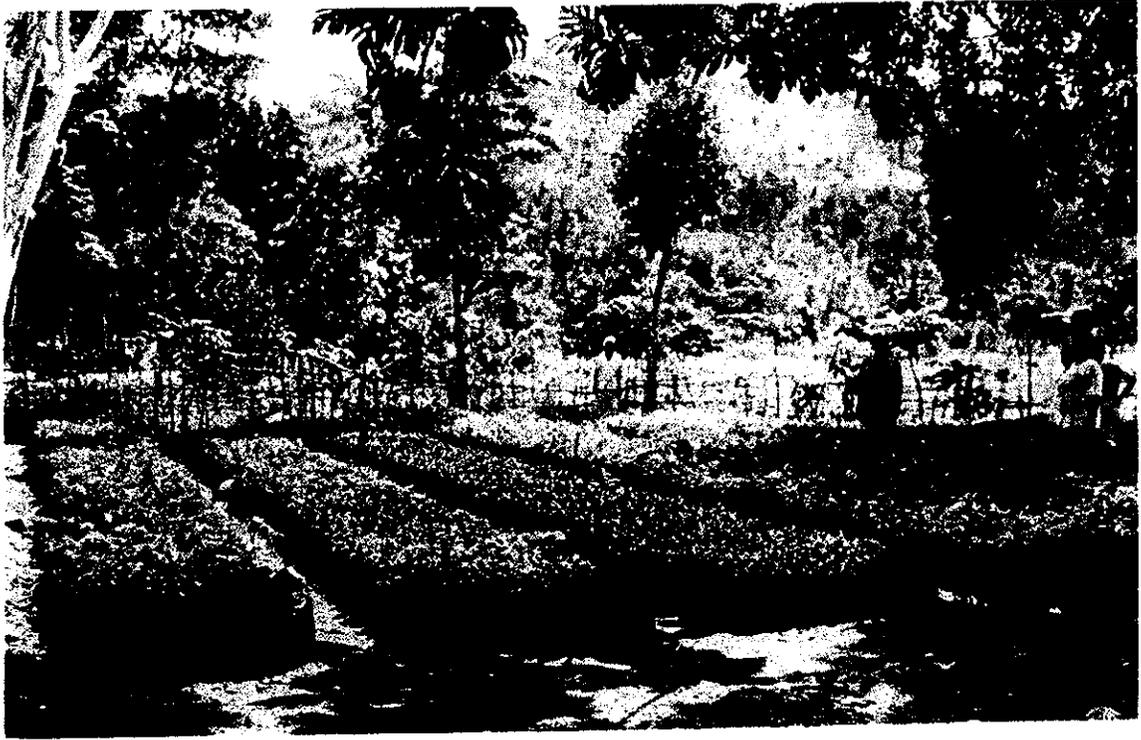
Erection de seuil Ka Toussaint



Cordon de pierre morne Jacquet



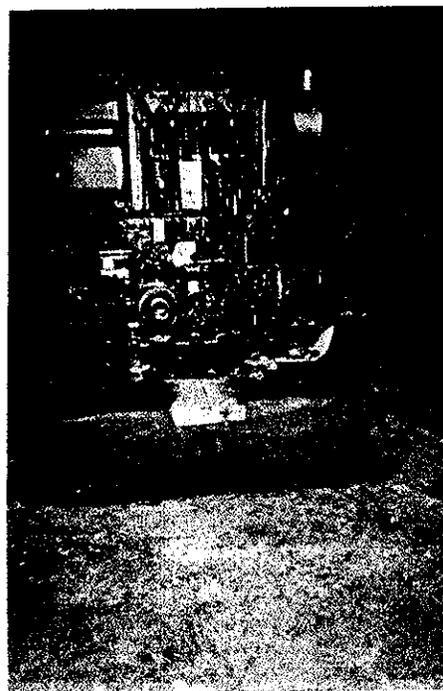
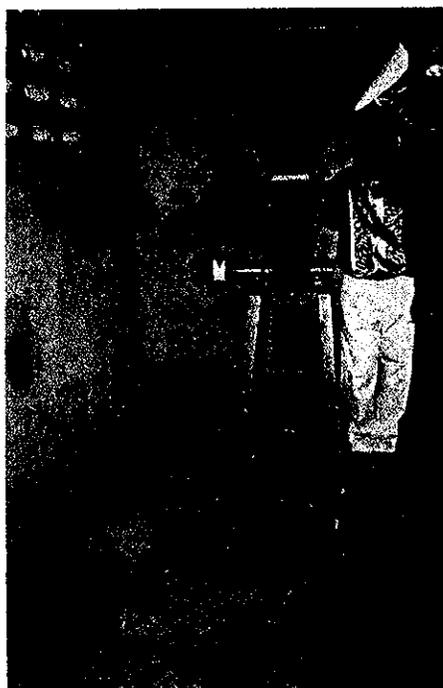
Traitement ravine Ramier



Pepinière



Utilisation de Niveau A



Installation du Moulin à mais généré par le Fond Communautaire

### 3.3 TABLEAU DES REALISATIONS DU SOUS-PROJET

	Prévisions	Unité	Réalisé	%
Seuil	8640	ml	8812	102%
Bandes enherbées	36000	ml	37800	105%
Murs secs	24100	ml	24341	101%
Terrasses individuelles	50000	u	50000	100%
Production de Bambous	9600	PL	9600	100%
Production de Plantules	120000	PL	120000	50%
Formation	120	URL	145	122%

#### 4. DEVIATIONS ENTRE LES LIGNES BUDGETAIRES

##### 4.1 LE BUDGET

Le Budget initial du projet s'élevait d'un montant global de **Gdes 3,278,167.00** (Trois Million Deux Cent Soixante Huit Mille Cent Soixante Sept Gourdes et 00/100 réparti comme suit:

Main-d'oeuvre directe: **Gdes 2,327,544.00**

( Ce montant comprend la valeur versée comme fonds communautaires de Gdes 395,424.00 et la participation communautaires qui s'élève à Gdes 790,848.00 )

Gestion et Formation **Gdes 398,419.00**

Matériaux et outils **Gdes 507,204.00**

Le montant financé est de **Gdes 2,487,319.00** (Deux Million Quatre Cent Quatre Vingt Sept Trois Cent Dix Neuf et 00/100) qui est répartie comme suit:

Main-d'oeuvre directe: **Gdes 1,186,272.00**

Gestion et Formation **Gdes 398,419.00**

Matériaux et Outils **Gdes 507,204.00**

Fond Communautaire **Gdes 395,424.00**

##### 4.2 DEVIATION

L'analyse du tableau des dépenses montre que certaines lignes budgétaires ont subis des déviations.

Au niveau du poste de la main d'œuvre on a effectué une désaffectation de Gdes 49,250.00 pour procéder à l'acquisition de plantules et on a une balance de Gdes 4.00 des dépenses réelles. Des dépenses supplémentaires de Gdes 10,921.80 ont enregistré dans la ligne budgétaire Matériaux et outils en dépit de la modification qui a effectué pour l'achat des outils. En principe la désaffectation du poste de la main d'œuvre de Gdes 49,250.00 devrait entraîner automatiquement la diminution du fond communautaire. Au lieu de Gdes 395,424.00 Gradé devrait verser Gdes 379,006, de ce fait on a dû prélever le montant Gdes 21,681.00 des frais de gestion.

## 4.2 TABLEAU DES DEPENSES

No.	Description	Budget initial	Budget modifié	Dépenses	Deviation
1	Main d'oeuvre	1,186,272.00	1,137,022.00	1,137,018.00	4.00
2	Matériaux et outils	507,204.00	556,454.00	567,375.80	(10,921.80)
3	Formation	20,000.00	20,000.00	20,000.00	0
4	Frais de gestion	378,419.00	378,419.00	351,747.00	26,672.00
5	Fonds communautaire	395,424.00	395,424.00	395,424.00	0
<b>TOTAL</b>		<b>2,487,319.00</b>	<b>2,487,319.00</b>	<b>2,471,564.80</b>	<b>15,754.20</b>

## 5. ASPECTS ADMINISTRATIFS

La vérification administrative et comptable de l'ensemble du projet est la suivante:

### 5.1 CONTROLE INTERNE

Les transactions sont toujours autorisées et approuvées par les responsables concernés; le Directeur de projet et le Président de CODELE.

Au point de vue administrative et comptable, le consortium Graded/Codele est bien structuré et respecte les procédures établies par la PADF. Il travaille avec une équipe administrative composée d'une dizaine de membres affectés directement au projet.

Selon le contrat établi entre le PLAN et GRADED/CODELE, ce dernier doit créer un dossier personnel pour tous les employés et un dossier d'embauche pour tous les ouvriers de terrain tels que: Contrôleurs, les Chefs d'équipes, la main d'oeuvre ordinaire, spécialisée ou entraînée.

GRADED a un compte bancaire à la UNIBANK spécifiquement pour la gestion du sous-projet tandis que CODELE a un compte bancaire pour la gestion du Fond Communautaire. Le comptable enregistre les informations dans le journal des dépenses et prépare les rapports financiers mensuels.

## 5.2 LES DEPENSES

Toutes les dépenses encourues au cours de ce projet s'inscrivent dans le cadre du programme. Les rapports sont complets et arrivent toujours avant même la date limite.

Graded/Codele utilise toutes les formes dans le rapport mensuel et dans certains cas, figure les 3 proformas pour les montants supérieurs à 4.000.00 gourdes réclamés par la HGRP. Les dépenses sont tous justifiées par des pièces fiables.

## 5.3 SALAIRE

Graded/Codele a eu 9 employés (Administration et Technique) et ils ont tous été payés selon la grille du prototype préparé par la HGRP.

L'administration du consortium a préparé un contrat et une description de tâche pour chacun des employés. Chaque mois, ils ont signé un reçu disant qu'ils ont accusé réception de leur rémunération. Le dossier payroll comprend une feuille de résumé comprenant le nom des employés, leur description, leur numéro de chèque et leur montant respectif. Ils sont tous payés mensuellement par chèque muni de leur feuille de présence.

Graded/Codele a pu faire le payroll des contrôleurs, des chefs d'equips, de la manoeuvre ordinaire et des ouvriers spécialisés à partir des feuilles de presence supervisées quotidiennement. Les feuilles de presence sont compilees et permettent d'aboutir aux nombres de jours travailles pouvoir remplir la fiche de paie avec le montant payé. Le comptable prépare le chèque à l'ordre du comptable payeur pour la totalité du payroll, ce dernier doit se rendre à Jacmel pour faire le retrait et avoir de la liquidité pour effectuer le payroll en cash qui se fait tout les 15 jours.

## 5.4 OBSERVATION

L'analyse financière du sous-projet revèle beaucoup de fiabilité. Les transactions sont toujours conformes aux normes de la PADF/ HGRP. Cependant le premier rapport présenté par Graded était entaché d'irrégularités du à la méconnaissance des procédures préconisées par la PADF. Suites à des remarques pertinentes adressées à GRADED les rapports subséquents ont été tout à fait corrects.

## **6. UTILISATION DES FONDS COMMUNAUTAIRES**

### **6.1 GENERATION DES FONDS**

Le Hurricane Georges Recovery Program a introduit, toujours dans le cadre de la préparation relative au pré-désastre, un système de rémunération comportant une distribution selon les proportions 50 – 33 – 17 %. Les 50% représentent le montant reçu par le travailleur; les 33%, la participation bénévole de la communauté, et les 17%, la valeur à la caisse communautaire.

A partir de la masse salariale payée durant l'implantation du sous-projet, un montant de Gdes 395,424.00 a été viré sur le compte des fonds communautaires. Le compte est géré par deux signatures obligatoires, celles de la trésorier et du Président de CODELE.

### **6.2 UTILISATION DES FONDS COMMUNAUTAIRES**

CODELE a fait une utilisation judicieuse du fond communautaire généré par le projet, témoigné par l'acquisition et l'installation d'un moulin de mais devant servir toute la communauté de Lafond.

Cette disposition est d'autant plus louable qu'elle va permettre une meilleure valorisation sur le plan agricole des parcelles traitées dans le cadre du projet. On observe déjà un certain engouement des Utilisateurs de Ressources Locales à embraver leur parcelles en céréales tels mais ,petit mil en vue d'obtenir la matière première nécessaire capable de rendre opérationnel le moulin pendant longtemps.

## **7. MISE EN PLACE DE LA BANQUE D'OUTILS**

### **7.1 LISTE DES OUTILS**

L'approche du Hurricane Georges Recovery Program, tient compte des réalités du monde rural qui ne dispose pas d'outils, à part un minimum pour le sarclage des jardins, Aussi, le programme a-t-il prévu des outils pour faciliter l'implantation des sous-projets, qui demeurent la propriété de la communauté après l'exécution des travaux. Le tableau suivant est la liste de ces outils qui constituent maintenant la banque d'outils de la communauté de Lafond.

<b>DESCRIPTION</b>	<b>Qte achetée</b>	<b>Qte perdue</b>	<b>Qte restante</b>
<i>Pelle</i>	120	4	116
<i>Derapines</i>	185	5	180
<i>Pioches</i>	103	11	92
<i>Houe manche longue</i>	149	-	149
<i>Barre à mine 60"</i>	12	1	11
<i>Brouette 6 pieds cubes</i>	2	-	2
<i>Arrosoirs</i>	12	-	12
<i>Masse 10 lbs</i>	29	5	24
<i>Machette 18"</i>	22	3	19
<i>Pulverisateurs</i>	2	-	2
<i>Niveau A</i>	14	-	14
<i>Drum</i>	4	-	4
<i>Secateurs</i>	1	-	1

## 7.2 GESTION DE LA BANQUE D'OUTILS

A part les outils qui sont perdus lors de l'exécution des travaux, ces outils sont restés en très bon état, et sont disponibles pour tout service communautaire.

La gestion des outils est assurée par le CODELE. Un dépôt est organisé au niveau du siège de l'organisation, où le cahier d'inventaire est tenu. Les outils peuvent sortir du dépôt seulement si deux membres du comité de gestion de la banque d'outils ont signé la fiche de livraison.

## 8. EVALUATION DE L'ORGANISATION DE BASE

Le sous-projet a donc été exécuté par le consortium GRADED/CODELE réunissant une organisation socioprofessionnelle considérée comme organisme d'encadrement et une organisation locale chargée d'exécuter les travaux. Cette approche s'est justifiée dans l'optique de développer une expertise locale et de garantir la bonne technicité et l'efficacité des travaux prévus dans le cadre du projet. En effet le projet s'est réalisé à la satisfaction de tous les acteurs concernés par la problématique de dégradation du sous-bassin versant de Lafond.

### **8.1 Présentation de l'organisme d'encadrement**

Le GRADED est une organisation socioprofessionnelle vieille de 8 ans ayant à son actif diverses réalisations dont les plus importantes ont été développées en partenariat avec le FAES(Fonds d'Assistance Economiques et Social), l'UCG(Unité Centrale de Gestion), le MARNDR( Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural) et la PADF dans le cadre d'un projet d'aménagement à Ti PACE dans le bassin versant Voldroque ( réf :projet de création d'emplois-1996,UP-310). Le montant dudit projet se chiffrait à environ (3) Trois Million de gourdes

Le GRADED privilégie dans ses actions, une démarche à trois dimensions caractérisée par :

- La quête de consensus au travers d'une dynamique participative;
- La recherche d'intégration et d'articulation au niveau des interventions;
- La prise en compte du concept de durabilité dans les décisions et options d'interventions.

### **8.2 RESSOURCES HUMAINES**

Le GRADED dispose d'une équipe pluridisciplinaire constituée de cadres compétents, notamment dans les domaines : Environnement/ Développement - Economie /Développement. Tous ont une expérience de terrain éprouvée dans des activités conciliant les intérêts immédiats des paysans et la reprise des processus écologiques fondamentaux. Egalement, le GRADED a participé à maintes reprises à la formation des cadres locaux et à leur encadrement dans l'exécution des travaux du genre.L'appui continu donné au GRAF(GROUPE DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT DU FAR WEST) ,une organisation crédible évoluant dans le Far West depuis plus d'une dizaine d'années, en constitue une expérience assez enrichissante.

### **8.3 EXPÉRIENCE DE CODELE**

A proprement parler, CODELE n'a pas encore eu cette opportunité de gérer des projets de taille financière assez importante. Cependant, les différentes actions déjà menées dans le milieu et la crédibilité dont elle jouit au sein de la communauté laisse croire qu'elle a l'étoffe pour pouvoir piloter des activités similaires. En partenariat avec le PLAN INTERNATIONAL, CODELE à déjà réalisé différentes activités touchant à la protection environnementale, telles : la conduite de mini pépinières communautaires, l'installation de plusieurs parcelles emblavées en fruitiers greffés et de forestiers. Enfin, la conduite sans bavure d'une

caisse populaire communautaire constituée de quelques centaines de membres, représente jusqu'ici, un point fort de ses possibilités à gérer, bien entendu, avec un certain encadrement, une somme importante.

## **8.4 EVALUATION DES ORGANISATIONS**

### **8.4.1 ASPECTS TECHNIQUES**

Le Consortium à travers les différentes contraintes d'ordre social, environnemental a prouvé sa capacité à gérer le projet avec efficacité. Des écueils ont été surmontés pour porter les Utilisateurs de Ressources Locales à accepter l'installation de structures anti-érosives sur leurs parcelles. La réticence de certains propriétaires de parcelles, jumelée aux mauvaises rumeurs de certaines personnes ayant voulu exécuter le projet à leur profit, ont tout aussi bien contrarié les premières actions. Cependant, en dépit de tout, les résultats tant sur le plan quantitatif que qualitatif, ont été au delà des attentes. En conséquence, il fallait continuer à soutenir l'action de CODELE.

Il faut donc rendre hommage aux animateurs de CODELE qui ont su maintenir les équipes de travail sur le chantier malgré les tentatives de sabotage de la part de groupes qui auraient voulu être responsables du sous-projet. D'autre part, bien que les conditions topographiques difficiles du terrain n'ont pas facilité la tâche des techniciens, les résultats ont été satisfaisants au niveau technique.

### **8.4.2 ASPECTS ADMINISTRATIFS**

Mises à part certaines irrégularités commises dans la présentation du premier rapport financier présenté par le consortium en raison de la méconnaissance des procédures de la PADF, la gestion administrative du sous projet, a tout aussi été excellente. Les normes en termes de gestion du personnel de bureau et de terrain ont été respectées, la soumission des rapports d'avancement soumis dans un délai raisonnable.

## **9. CONTRAINTES D'EXECUTION**

Plusieurs ordres de contraintes peuvent être évoqués. Elles sont pour la plupart, imputables au calendrier culturel local, à la rotation des travailleurs, à la production des plantules, à la rigidité du montage financier

## **9.1 CALENDRIER CULTURAL**

La difficulté de concilier la période des pratiques culturelles traditionnelles avec des chronogrammes d'exécution retenus, a occasionné dans certains cas, l'implantation de structures conservacionnistes éparpillées sur le plan spatial. Les traitements sur certains versants sont par endroits, discontinus. Il y a lieu de s'attendre à ce que, le paysage présente des trouées considérées comme des poches fragiles. Conséquemment, à la suite de la récolte sur les parcelles non traitées, le processus érosif continue.

## **9.2 ROTATION DES TRAVAILLEURS**

La rotation périodique des travailleurs, s'il a permis d'atténuer la frustration et de faciliter l'atteinte d'un plus grand nombre de bénéficiaires, a entravé par contre le processus de récapitalisation des Utilisateurs de Ressources Locales versus exploitations agricoles et celui de transfert de savoir et savoir faire, prérequis indispensable à la gestion autonome des projets par les communautés elles-mêmes.

## **9.3 PRODUCTION DES PLANTULES**

Les plantules n'ayant pas bénéficié d'un délai raisonnable à leur croissance n'ont pas pu être transplantées au moment de la saison pluvieuse. Ce qui a conduit à s'en approvisionner ailleurs. En conséquence, la communauté de Lafond, n' a pas bénéficié le part du financement du projet dans son intégralité.

## **10. ACTIONS FUTURES RECOMMANDEES**

Face à ce déséquilibre environnemental sévissant dans le pays suite au passage du cyclone Georges, le HGRP a présenté un ensemble de réponses devant atténuer les effets néfastes du chômage, de la décapitalisation des ménages, de la dégradation des infrastructures de communication et de production, et du déséquilibre environnemental. Il convient alors de proposer un ensemble de recommandations par rapport aux actions déjà menées, si toutefois on doit reprendre l'expérience.

## 10.1 BESOINS

### Période de mise en œuvre et la dispersion d'activités

Le court délai d'exécution du projet est un élément de stratégie, et en même temps un élément de blocage à toute volonté de recapitalisation et d'atteinte de l'objectif de durabilité. Le temps qui nous a fait défaut a constitué un obstacle à une meilleure planification des activités, occasionné des effets néfastes, essentiellement sur les activités agricoles. Une meilleure programmation permettrait d'exécuter des structures mécaniques pendant la saison sèche qui correspond également à la période de soudure, tandis que des structures biologique seraient exécutés et en même temps la mise en place des cultures. Les travaux se réaliseraient alors dans de meilleures conditions et les revenus distribués assureraient aux bénéficiaires la possibilité de mieux s'équiper pour la prochaine saison de culture (acquisition de semences, d'outils et d'intrants divers).

Dans ce contexte de crise où les ressources sont rares et les besoins immenses, la rationalité devrait être la règle. L'intégration des activités demeure une nécessité. L'exemple de Lafond est à répéter ailleurs, la complémentarité d'un projet de conservation avec un autre d'irrigation, de route ou d'eau potable aurait été toute indiquée. On aurait pu aussi démontrer sans grand effort, qu'il est possible de trouver un compromis acceptable entre la création d'emplois et l'aménagement d'un sous-bassin ou d'un bassin versant tout court.

## 10.2 L'ENTRETIEN DES ACQUIS

Les considérations sur cet aspect, sont loin d'être aisées. Il n'y a certainement pas une approche, mais un ensemble de démarches qui varient avec la nature de l'ouvrage à entretenir et de son impact auprès des bénéficiaires.

Quel que soit le domaine d'activités considérées, la prise en charge va dépendre avant tout de l'implication des partenaires locaux .

Pour les petits projets, il faut distinguer (2) deux niveaux d'entretien, l'entretien de routine et l'entretien correctif. S'il est envisageable dans le projet de conservation de sol que le premier niveau d'entretien soit applicable, il est peu probable qu'à court et à moyen terme, le second puisse être supporté par les bénéficiaires dans le cas du projet « Eau Potable ». D'où le rôle du pouvoir central à travers les services déconcentrés de venir en appui et d'assurer un désengagement graduel.

### 10.3 BESOINS SPECIFIQUES

Ceux-ci tiennent compte des besoins prioritaires dans la zone. Par exemple, il n'existe pas un centre de formation professionnelle où des jeunes ayant atteint soit les classes humanitaires ou terminales et n'étant pas en mesure d'aller ailleurs puissent apprendre un métier.

Egalement, il n'existe pas d'une unité de transformations de certaines matières premières qui sont en grande quantité dans la zone. Celles-ci pourraient être utilisées pour fabriquer des objets artisanaux et pour lesquels existe déjà un marché sûr. La valorisation des structures conservationniste directement et indirectement dans le cadre du projet conduirait vers la logique de durabilité recherchée.

Les localités se rattachant à Lafond et servant de greniers pour la ville de Jacmel et ses environs sont pratiquement inaccessibles, aucun engin (moto, véhicule tout terrain, etc) ne peut y accéder. Ce qui entraîne le gaspillage des récoltes faute de moyens adéquats pour les acheminer vers des centre de grande consommation.

### 10.4 INTERVENTIONS

En égard aux besoins spécifiques sus-mentionnés, il convient d'apporter des réponses cohérentes appelées à contribuer au bien-être des communautés concernées. Les actions urgentes à engager seraient :

1. La construction d'un centre de production d'objets artisanaux qui bénéficieraient de la publicité répandue à travers le pays autour des produits de Jacmel très prisés par les touristes.
2. La construction d'un centre de formation professionnelle appelée à faciliter l'émancipation de toute une pléthore de jeunes qui croupissent sans le chômage. Des métiers comme la ferronnerie, l'ébénisterie, la maçonnerie sont dans un premier temps tout indiqué, compte tenu de la carence de professionnels valables dans la zone.
3. L'intensification agricole au niveau des parcelles traitées, s'impose comme une urgente nécessité. Les cultures qui seraient promues devraient augmenter la matière première nécessaire au fonctionnement du moulin acquis à partir des fonds communautaires. Egalement, elles auraient pour rôle indirect de traduire l'effet bénéfique des structures conservationnistes du point de vue de contribution à l'augmentation de fertilité. Conséquemment la permanence de l'entretien des structures conservationnistes seraient acquise.

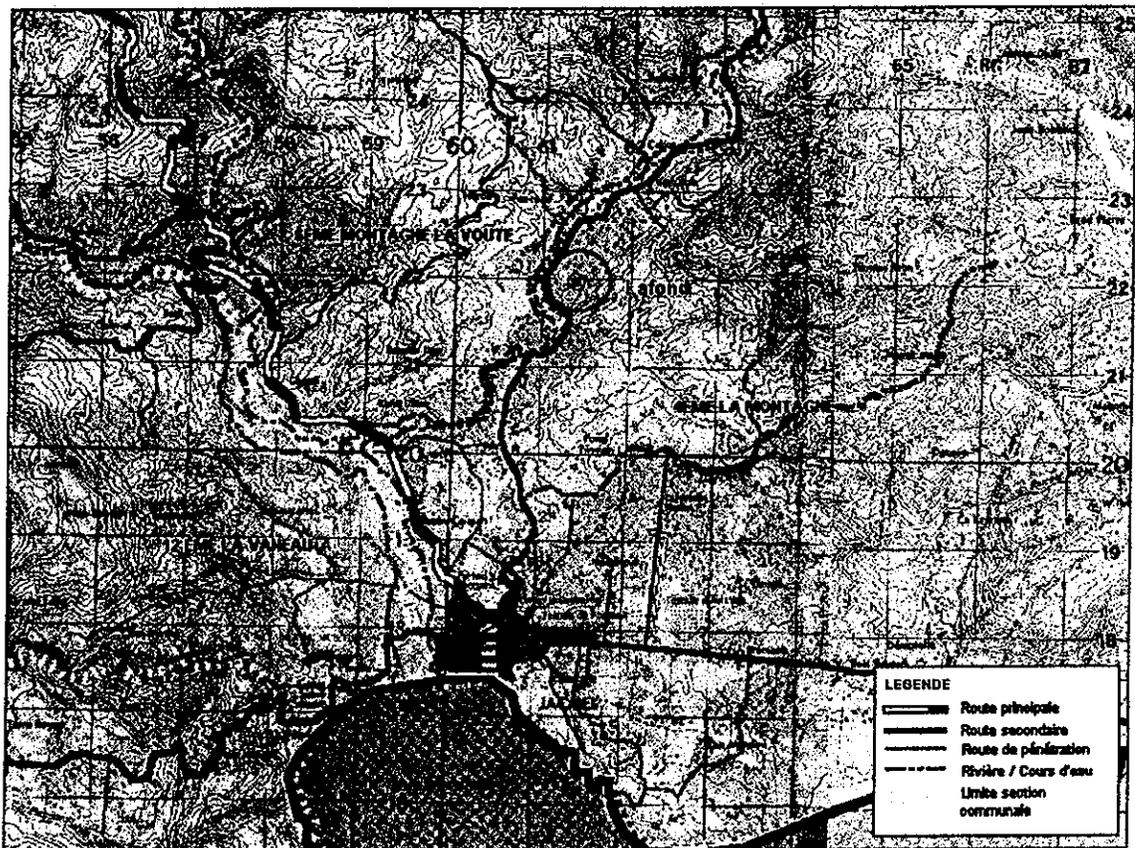
4. La construction des routes tertiaires faciliterait le désenclavement des zones touchées par le projet. A ce moment, l'écoulement des produits agricoles serait facilité. Les enfants perdront moins de temps en allant à l'école. Les cas de mortalité enregistrés lors du transport des malades vers un centre hospitalier proche se réduirait.

#### **10.5 REVISION ADAPTEE DES PROTOTYPES ET STANDARDS A CHAQUE PROJET SPECIFIQUE**

Compte tenu des contraintes énumérées qui affectent les rendements, il serait souhaitable que des ajustements se fassent pour chaque projet afin d'établir des moyennes nationales pour ce genre de projet. Cette compilation constituerait un nouveau cahier de prescriptions techniques, de prototypes et standards.

■ ■ ■ ■ ■

### CARTE DE LOCALISATION



# PROCES VERBAL DE RECEPTION

## LE PROJET

Contrat No :

Titre du projet : CONSERVATION DU SOL ET DE L'EAU  
DU SOUS-BASSIN VERSANT LAFOND ( Jacmel)

Entrepreneur : Plan International de Parrainage

Supervision : PADF / HGRP - MARNDR

Localisation : Commune de Jacmel

### Les soussignés

1. La PADF/HGRP (Maître d'Ouvrage Délégué) représenté par Monsieur Adrien Joseph, Superviseur Technique identifié au NIF. *002-998-592-2*
2. L'Entrepreneur PLAN INTERNATIONAL, représenté par Monsieur Ronald Théodore, Coordonnateur de Projets identifié au No. *003-135-490-8*
3. Les bénéficiaires représentés par Monsieur Jacques Jean-Bata identifié au No. *006-071-048-1*

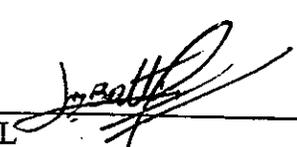
### CERTIFIENT ET ACCEPTENT QUE :

- a. Le projet de conservation du sol et de l'eau de Lafond a été exécuté en accord avec les prévisions du contrat y relatif ;
- b. Les termes de références et les prescriptions techniques et spéciales ont été respectés ;
- c. Les remarques de la supervision pour la bonne exécution ont été prises en considération ;
- d. Ce projet peut faire l'objet de réception

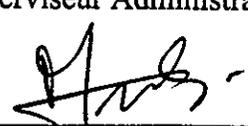
A cet effet, cet acte est rédigé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lafond, le. *7*. juin 2001.

CODEL

  
Entrepreneur *07/06/01*

Superviseur Administratif

  
Superviseur Technique